

**Règlementation cosmétique :  
Mettre son activité artisanale en conformité avec  
le règlement EU1223/2009 et la norme ISO22716**

---

Cursus court

---

**ΥΡΙΑ**

...

**Format :**  
parcours 100% en ligne,

**Durée estimée :**  
18h10

**Modalités :** 4 Classes virtuelles 1/2 journée,  
modules auto formatifs, ressources  
téléchargeables

**Tarif :**  
500€ TTC  
Formation professionnelle exonérée de TVA

**Objectif :** S'approprier les exigences du Règlement EU1223/2009 et de la norme ISO22716 pour mettre son activité de fabrication de produits cosmétique ou de savonnerie artisanale en conformité.

**Objectifs pédagogiques :**

- S'approprier le cadre réglementaire : le Règlement EU1223/2009 et la norme ISO22716
- Traduire les exigences réglementaires en moyens concrets à mettre en place
- Définir ses étapes de mise en conformité réglementaire et les intégrer dans son projet de lancement de gamme
- Concevoir, en partenariat avec un évaluateur sur la sécurité des produits cosmétiques, un format de Dossier d'Information Produit facile à consulter et à tenir à jour
- Ecrire ses procédures qualité pour démontrer que la qualité du produit est maintenu tout au long des étapes de fabrication, conformément aux exigences de la norme ISO22716

**Prérequis :** Avoir un projet de création d'entreprise cosmétique ou de savonnerie artisanale

**Public concerné :** Créateurs d'entreprises cosmétique ou de savonneries artisanales

# COURSUS REGLEMENTATION COSMETIQUE

## ETAPE 1

ETAPES	FORMAT	PROGRAMME MODULE 1 REGLEMENTATION COSMETIQUE	DUREE ESTIMEE
<b>1</b>	<b>Classe virtuelle 1</b>	<b>Module 1 - Comprendre le cadre réglementaire pour pouvoir définir les étapes de mise en conformité de son activité</b> <b>Avoir une vision d'ensemble de toutes les obligations réglementaires et identifier les moyens et ressources à mobiliser pour chaque obligations.</b>	<b>3 h 30</b>
	<b>Exercice en Classe virtuelle</b>	<b>Définir le rétroplanning d'un lancement de gamme cosmétique comprenant les étapes réglementaires</b>	<b>30 mn</b>
<b>2</b>	<b>Modules auto-formatifs et ressources</b>	<b>Regarder les vidéos et suivre les modules interactifs auto-formatifs présents sur la plateforme Ypia de formation. Consulter les ressources et télécharger les documents.</b>	<b>1 h 20</b>
<b>3</b>	<b>Quizz d'évaluation</b>	<b>Quizz individuel d'évaluation de fin de module 1</b>	<b>10 mn</b>
		<b>Total durée estimée du module pour l'apprenant</b>	<b>5h</b>

# CURSUS REGLEMENTATION COSMETIQUE

## ETAPE 2

ETAPES	FORMAT	<b>PROGRAMME MODULE 2 FOCUS BPF Bonnes Pratiques de Fabrication</b>	DUREE ESTIMEE
<b>Module 2 – Bonnes Pratiques de Fabrication selon la Norme ISO22716</b>			
<b>1</b>	<b>Classe virtuelle 1</b>	<b>Comprendre la méthodologie pour transcrire les exigences de la norme ISO22716 en procédures qualité avec ses enregistrements et modes opératoires</b> <b>Chapitre par chapitre de la norme, analyser les risques sujet par sujet, identifier des objectifs et des moyens dans des procédures qualité.</b> <b>Définir les documents permettant d’assurer la traçabilité de ses fabrications.</b> <b>Chapitre 3 Personnel à chapitre 4 Aménagement des locaux</b>	<b>3 h 30</b>
	<b>Exercice en classe virtuelle</b>	<b>Positionner les zones et les flux sur un plan de laboratoire</b>	30 mn
	<b>2</b>	<b>Classe virtuelle 2</b>	<b>BPF - Suite des chapitres de la Norme ISO22716</b>
	<b>Exercices en classe virtuelle</b>	<b>Rédiger une procédure d’hygiène personnelle</b>	30mn
<b>3</b>	<b>Modules auto-formatifs et ressources</b>	<b>Regarder les vidéos et suivre les modules interactifs auto-formatifs présents sur la plateforme Ypia de formation. Consulter les ressources et télécharger les documents.</b>	<b>1 h 10</b>
<b>4</b>	<b>Quizz d’évaluation module 2</b>	<b>Quizz individuel d’évaluation de fin de module Focus BPF</b>	<b>10 mn</b>
<b>Total durée estimée pour l’apprenant module BPF</b>			<b>8 h 20</b>

# CURSUS REGLEMENTATION COSMETIQUE

## ETAPE 3

ETAPE	FORMAT	<b>PROGRAMME MODULE 3 FOCUS DIP Dossier d'Information Produit</b>	DUREE ESTIMEE
<b>1</b>	<b>Classe virtuelle 4</b>	<b>Module 3 – Concevoir ses Dossiers d'Information Produit pour chacune de ses formules</b> <b>Répondre aux exigences de l'article 11 et de l'annexe 1 du Règlement EU1223/2009 relatif au DIP</b> <b>Comprendre ce que doit comprendre chaque DIP</b> <b>Savoir mandater un évaluateur sur la Sécurité des produits cosmétique pour renseigner le Rapport sur la Sécurité du Produit Cosmétique</b>	<b>3h30</b>
	Exercice en Classe virtuelle	Concevoir un modèle de DIP	30 mn
<b>2</b>	<b>Modules auto-formatifs</b>	<b>Regarder les vidéos et suivre les modules interactifs auto-formatifs présents sur la plateforme Ypia de formation. Consulter les ressources et télécharger les documents.</b>	<b>1 h 10 mn</b>
<b>3</b>	<b>Quizz d'évaluation</b>	<b>Quizz individuel d'évaluation de fin de module Focus DIP</b>	<b>10 mn</b>
<b>Total durée estimée pour l'apprenant</b>			<b>4h50</b>

### Modalité d'organisation de la formation :

- Effectif prévu : 9 participants maximum par groupe
- Dates des classes virtuelles : planning trimestriel disponible sur le site [www.ypia.fr](http://www.ypia.fr) rubrique formation
- Accès à la formation (contenus e-learning et classes virtuelles) : plateforme de formation Ypia en ligne (Parcooro), liens transmis par mail aux participants
- Ressources téléchargeables depuis la plateforme et sur un cloud dropbox : support de cours, e-book règlementaire 20 pages, fiches synthèse par sujet, modèles de procédures BPF, exemples de fichiers et de tableaux
- Accès aux modules : 24/24h et 7/7j

### Matériel nécessaire :

- Un ordinateur
- Une connexion Internet
- Navigateur web : possibilité d'autoriser le plugin Zoom et d'accéder à Youtube
- Un micro-casque ou un micro d'ordinateur
- Une webcam (optionnel)

### Accessibilité personnes en situation de handicap :

- Pour tout handicap : nous contacter pour étudier les adaptations possibles

Modalités de suivi et d'assistance	Personnes chargées du suivi pédagogique et technique	Moyens à disposition du stagiaire	Conditions de réponse
Mails	Formateur disponible par mail ou téléphone ou what's app tout au long de la formation de 9h à 18h dans la semaine.	Mail et téléphone du formateur indiqué sur la plateforme de formation Ypia	Réponse en 48h maximum (hors weekend)
Classes virtuelles du parcours		Accès via la plateforme de formation Ypia	
Mails	Assistance administrative et technique	<a href="mailto:info@ypia.fr">info@ypia.fr</a>	
Téléphone		Tél : 06 13 44 61 11	

### Modalités d'inscription :

Inscription en ligne via le site [www.ypia.fr](http://www.ypia.fr)

Positionnement et validation des prérequis et du profil de l'apprenant par questionnaire d'inscription  
Validation de l'inscription par commande en ligne sur le site.

### Moyens de suivi administratif de la formation :

- Convention de formation
- Certificat de réalisation
- Attestation individuelle de formation
- Suivi des stagiaires par la plateforme de formation

### Moyens et méthodes pédagogiques :

Alternance entre méthodes transmissives (pour les parties théoriques), expérientielles (pour partager l'expérience de chacun sur les différentes problématiques) et découverte active (pour partager et s'approprier les différents concepts).

### Modalités d'évaluation de la formation:

- évaluation des acquis en cours de formation (Questionnaire en ligne d'évaluation à chaque fin de module)
- évaluation de la satisfaction à chaud, évaluation à froid sur le transfert des acquis (questionnaires en ligne)

### Moyens utilisés pour la formation :

- Plateforme de formation en ligne Ypia (Plateforme Parcooro)
- Ressources digital learning autoformatives Ypia, mises à disposition et accessibles 24/24h et 7/7j, visibles plusieurs fois.
- Documentation accessible via un lien de partage de fichier (modèles de documents, de procédures, script de la formation,...)
- Accès à la classe virtuelle : Zoom, par ordinateur

### Nature des travaux demandés aux stagiaires :

cas pratiques réalisés en groupe pendant la classe virtuelle : retroplanning règlementaire, écriture de procédure, constitution d'un DIP (exercices détaillés dans le programme précisé en pages 3,4 et 5) + réponse au quiz final de chaque module en ligne.  
Durée estimée des exercices : 4x30mn=2h de travail en groupe pendant les 4 classes virtuelles et 15x3quizzs de 10 mn en autonomie = 2h30mn au total d'exercices.



[www.ypia.fr](http://www.ypia.fr)

Agnès Nuss

06 13 44 61 11

info@ypia.fr